

Communication de la CSS HR Rail (OA 900) :

Les factures des prestataires et des établissements dans le cadre du Tiers Payant sont traitées centralement par l'OA 900 en non pas par les centres régionaux.

(en application à partir du 01/05/2015)

A partir du 1/5/2015 Nouvelle adresse!!
--

Caisse des Soins de Santé de HR Rail (OA 900)
10-03 Bur.Ctr
Rue de France, 85 - 1060 Bruxelles

Attention, ceci n'est pas d'application pour :

- les factures papiers liées à la facturation électronique
- les demandes d'autorisation au médecin conseil, les notifications, les dossiers médicaux, ... qui sont envoyés à l'avance.

Les instructions restent inchangées pour ces points.